

04 mar 2005 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 4 mars 2005

## Fonds africain de Développement

Sur proposition de MM. Didier Reynders, Ministre des Finances, et Armand De Decker, Ministre de la Coopération au Développement, le Conseil des Ministres a approuvé la participation belge à la dixième reconstitution des ressources du Fonds africain de Développement (FAD).

Sur proposition de MM. Didier Reynders, Ministre des Finances, et Armand De Decker, Ministre de la Coopération au Développement, le Conseil des Ministres a approuvé la participation belge à la dixième reconstitution des ressources du Fonds africain de Développement (FAD).

Le FAD est une institution financière internationale qui a été créée en 1972 et est administrée par la Banque africaine de Développement. Le FAD a commencé ses activités opérationnelles en 1974. Son objectif est de soutenir le développement économique et social des pays africains les plus pauvres par l'octroi de crédits concessionnels et de dons dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, conformément aux objectifs de développement du Millénaire. La Belgique est devenue membre du FAD en juillet 1974. Elle a contribué à chacune des opérations de reconstitution des ressources précédentes. Le Conseil des Ministres a décidé d'augmenter la participation belge à 1,55 % - la même participation que dans l'Association internationale de Développement (IDA). La contribution effective de la Belgique s'élève à 57,9 millions d'euros. La Belgique prétend également à un bonus de souscription d'environ 5,5 millions d'euros car elle effectue sa contribution en trois versements annuels au comptant. La contribution totale s'élève alors dans ce cas-ci à 63,7 millions d'euros.(\*) en décembre 2004, à Copenhague.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes  
Rue des Petits Carmes15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 85 91  
<http://www.diplomatie.be>